



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 25

DOMAINE : DOMAINE ET PATRIMOINE

**OBJET : PRET DE TABLES ET CHAISES AUX ADMINISTRES : INSTAURATION D'UN
REGLEMENT ET D'UNE CAUTION : FIXATION DU MONTANT**

<p>L'an deux mil dix sept et le 3 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de Cruscades, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MORASSUTTI Jean-Claude, Maire Nombre de Conseillers en exercice : 15 membres Date de la convocation : 27/06/2017 Secrétaire de séance : PHAM LE THANH Daniel</p>	<p>Étaient présents : CIANNI Fabien, FERNANDEZ Isabelle, DEBAYLES Véronique, MALFAZ David, MIQUEL Christophe, MOLINERA Stéphanie, MORASSUTTI Jean-Claude, PHAM-LE-THANH Daniel, VACHER Fabien, VALLES-PEREZ Jacqueline</p> <p>Étaient absent(e)s excusé(e)s : BENETREAU-SANCHEZ Sonia qui donne pouvoir JC MORASSUTTI, FABRI Angel, MIQUEL Christian, REFALO Jean-Yves, SALLES Jean-Noël</p>
---	--

Monsieur le Maire rappelle que les administrés peuvent bénéficier toute l'année du prêt de tables et les chaises à titre gracieux. Vu le nombre croissant des demandes, il explique qu'il est nécessaire d'instaurer un règlement et de fixer une caution. Il propose que le montant de la caution s'élève à 5.00€ par chaise et 10.00€ par table (plateau et 2 tréteaux).

Le Conseil Municipal

Où l'exposé et après avoir délibéré

Par : 11 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

APPROUVE le règlement, ainsi que le montant de la caution : 5.00€ par chaise et 10.00€ par table (plateau et 2 tréteaux).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Le Maire

JC MORASSUTTI

